

République Française  
—  
Département de la Marne  
—  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne  
—

## Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

#### SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le 17 septembre 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Faux-Vésigneul, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 11 septembre 2020.

<u>Nombre de délégués :</u>	
- en exercice	44
- présents	37
- représentés ou ayant donné pouvoir	4
- votants	41
- ont voté pour	41
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Didier APPERT par Alain GOBILLARD (suppléant), Anne BRAZE par Carole CHOSROES (pouvoir), Daniel HERBILLON par Romain HERBILLON (suppléant), André MELLIER par Philippe HINCELIN (suppléant).

Absents : Alexandre BODIN, Hubert FERRAND (excusé), Maxime JOLY.

#### DÉLIBÉRATION N° 947-2020

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

#### OBJET :

**Détermination du nom de la rue de la ZAE des Ouches de Cheppe**

Le conseil nomme M. Philippe BIAL pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que les travaux d'aménagement de la tranche 2 des Ouches de Cheppe à Courtisols seront terminés fin septembre 2020.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient de nommer la rue créée et que la commune de Courtisols propose de lui donner le nom de Marie CURIE.

**Le conseil de communauté, après en avoir délibéré :**

**DÉCIDE** de donner le nom « Rue Marie CURIE » à la rue créée dans la ZAE des Ouches de Cheppe.



Extrait certifié conforme,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Julien VALENTIN".

JULIEN VALENTIN  
2020.09.25 09:08:35 +0200  
Ref:20200922\_083402\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président

Julien VALENTIN